



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 19 juin 2012.

« Parti : Au 1 d'azur, à un lion contourné d'argent, armé et lampassé de gueules ; au deux de sable, à un lion d'argent, coupé de l'un dans l'autre ; à une clé d'or, mise en pal, brochant sur la partition. Au chef d'azur, chargé d'une couronne de baron accostée de deux joncs, le tout d'or.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine germanique qui signifie l'endroit marécageux.

LE HORPS

EXPLICATIONS :

Le parti permet de représenter les deux familles qui ont possédé le fief de Le Horps avant son rattachement au Bois-Frut puis à Lassay-les-Châteaux pour devenir une baronnie.

La première famille est celle de Couterne « D'azur à deux fasces d'argent et un lion de même en chef, armé et lampassé de gueules ». La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

La seconde famille qui lui succède est celle des Vaux « Coupé de sable à un lion d'argent, de l'un dans l'autre ». La remarque concernant le blason de seigneur est valable ici aussi.

La clé est le symbole de Pierre, le saint patron de la paroisse.

Le chef est une figure héraldique qui représente les hauteurs. Il indique que le village est édifié sur un tertre.

La couronne de baron rappelle que Le Horps est devenu une baronnie suite au rattachement de la seigneurie avec celle de Lassay-les-Châteaux.

Les joncs traduisent le nom du village, souvenir des anciens marécages.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur pour honorer l'agriculture communale.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les lions, la clé, le chef qui n'est pas précisé cousu, la couronne et les joncs.

Le parti et le coupé n'ont pas d'ombre parce qu'ils sont la couture de pièces de tissu sur le même plan, comme on le fait avec un patchwork.

Le chef est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu dans la hauteur.

De l'un dans l'autre signifie que les couleurs d'un côté de la couture sont reproduites à l'envers de l'autre côté.

Armé et lampassé indiquent que les griffes et la langue de l'animal sont d'une autre couleur que lui.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Le Horps a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Couterne qui sont les suivantes :



et celles de la famille des Vaux qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Le Horps n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.